



LA CHARTE DU BENEVOLAT

*« Le bénévole est celui qui s'engage de son plein gré,
d'une manière désintéressée, dans une action organisée
au service de la communauté. »*



Siège Social Adapei
19, rue de la Calandre
72021 LE MANS CEDEX 2

02 43 14 30 70
accueil@adapei72.asso.fr
<http://www.adapei72.asso.fr/>



Affiliée à l'Unapei reconnue d'utilité publique par décret du 30 août 1963

| | |
|---|----------|
| | 1 |
| L'ADAPEI DE LA SARTHE | 3 |
| NOS ETABLISSEMENTS | 4 |
| LE BENEVOLAT | 4 |
| Qui peut devenir bénévole ? | 5 |
| LES DOMAINES D'ACTIVITE | 5 |
| COMMENT DEVENIR BENEVOLE | 6 |
| Prenez contact avec le siège social de l'Adapei de la Sarthe | 6 |
| LA CHARTE DU BÉNÉVOLAT | 7 |
| FORMULAIRE D'INSCRIPTION | 8 |

L'ADAPEI DE LA SARTHE

Portée par quelques bénévoles en 1955, l'Adapei de la Sarthe est une association départementale de parents réunis autour d'un projet : la reconnaissance et l'épanouissement des personnes en situation de handicap mental qui depuis, n'a eu de cesse de créer des solutions d'accompagnement au service des personnes en situation de handicap et de leurs familles et de leurs proches.



Enfance



Adolescence



Adulte



Senior

Cette association fut fondée en 1955 par des parents d'enfants en situation de vulnérabilité du fait d'un handicap reconnu affectant ses capacités intellectuelles et/ou relationnelles et/ou exécutives et ce dans la diversité des situations que cela recouvre.

L'Adapei de la Sarthe, actrice du secteur médico-social, et plus largement de l'économie Sociale et Solidaire, est une association militante et gestionnaire d'établissements et services, est affiliée au mouvement Unapei, reconnu d'utilité publique.

Le dernier projet associatif de l'Adapei de la Sarthe décline les valeurs qui nous animent :

(Disponible sur demande au siège social, dans les établissements ou consultable sur notre site internet : l'association/notre projet associatif)

- Le respect de la personne dans son unicité et sa singularité,
- La solidarité envers les personnes et les familles,
- La triple expertise,
- L'inclusion,
- La bientraitance,
- L'éthique

Les principes qui nous guident sont :

- Le pouvoir d'agir, l'autodétermination,
- L'accompagnement du parcours de la personne,
- Les partenariats

Nous proposons des réponses adaptées pour des personnes en situation de handicap accompagnées par des professionnels, de la petite enfance à l'âge adulte, sur l'ensemble du territoire sarthois.

NOS ETABLISSEMENTS



LE BENEVOLAT

Bénévole (définition du dictionnaire Le Robert)

De bene « bien » et volo « je veux », le bénévole est un bienveillant.

Le bénévolat est défini comme une action non rémunérée, librement consentie, qui contribue, par la réalisation de services répondant à des besoins, à améliorer la qualité de vie des personnes accompagnées.

C'est donc un don de temps et de compétences au service de la communauté.

Les bénévoles constituent le cœur et le fondement de la vie associative.

Les valeurs d'un bénévole

- Vouloir le mieux-être des personnes fragiles ou en difficulté et aller à la rencontre de l'autre
- Partager des savoir-faire, des connaissances, des projets...
- Avoir envie de participer à des actions solidaires, fédératrices...

Qui peut devenir bénévole ?

Toute personne motivée et souhaitant s'investir dans des missions associatives !

Quelles que soient vos compétences, elles seront toujours les bienvenues pour partager les valeurs de l'Adapei de la Sarthe : l'esprit d'entraide, l'écoute de l'autre et le respect collectif et individuel... Et selon vos disponibilités, d'une à quelques heures par an.

A titre d'exemple, l'administrateur, parent d'une personne accompagnée le plus souvent, est bénévole de par ses missions ; tout comme les personnes agissant au sein de commissions associatives...

LES DOMAINES D'ACTIVITE

C'est à la suite d'un travail en commission ou d'une réflexion d'établissement que se déterminent les besoins d'interventions. Les actions bénévoles peuvent être ponctuelles ou régulières en fonction de votre disponibilité, de vos goûts et de vos choix, d'une à quelques heures par an.

Si vous l'acceptez, vos données seront enregistrées dans un fichier mis à disposition de l'Association. Les domaines suivants peuvent être sollicités (Liste non exhaustive) :

Auprès des personnes accueillies



- Sorties (piscine, concert, visites...)
- Visite des personnes hospitalisées ou actions de « parrainage »
- Aide à l'animation d'ateliers (théâtre, lecture, peinture, cuisine, couture...)
- Amélioration du cadre de vie (peinture, jardinage, bricolage...)



Auprès des familles

- Ecoute, aide et information

Actions associatives



- Aide à l'organisation de manifestations festives (Fête de Noël, anniversaires...)
- Aide à la recherche de financements ou de partenariats (Opération Brioches, tenues de stands lors de manifestations...)
- Aide au fonctionnement de l'Adapei (participation à des commissions, ou devenir membre invité au conseil d'administration).

COMMENT DEVENIR BENEVOLE

Prenez contact avec le siège social de l'Adapei de la Sarthe :

- sur le site : www.adapei72.asso.fr
- par mail à : accueil@adapei72.asso.fr (Objet : Devenir bénévole)
- par courrier : **Siège Social de l'Adapei de la Sarthe**
19 rue de la Calandre
72021 LE MANS Cedex 02

DEVENIR
BÉNEVOLE

Si vous souhaitez **avant tout engagement, rencontrer un administrateur pour évoquer le bénévolat à l'Adapei de la Sarthe, n'hésitez pas à en faire la demande.** Nous recevons les nouveaux bénévoles avec plaisir.



LA CHARTE DU BÉNÉVOLAT

LE BÉNÉVOLE :

- ✓ **Partage** les valeurs de l'association ; il veille, en particulier, au respect et au bien-être des personnes accueillies.
- ✓ **Apporte** son aide avec discrétion, observe les règles de confidentialité : il est régulier et ponctuel dans ses engagements.
- ✓ **Respecte** les principes de neutralité religieuse et politique en vigueur à l'Adapei de la Sarthe.
- ✓ **Est libre** de mettre un terme à son engagement après en avoir informé l'association et veillé à ce qu'un relais puisse être pris si nécessaire.
- ✓ **S'inscrit dans le fonctionnement normal des services et tient compte de l'organisation des établissements et des interventions avec l'accord et sous la conduite et la responsabilité des professionnels.**

L'ASSOCIATION :

- ✓ **Valide la candidature** du bénévole.
- ✓ **Accueille** le bénévole en ami, partageant ses buts et ses valeurs, dans un esprit de convivialité.
- ✓ **Apporte** une information claire sur son objet social, ses valeurs, ses objectifs et son fonctionnement.
- ✓ **Reconnaît** le bénévole comme un acteur utile à la vie associative pour la réalisation, la qualité et la pérennité de ses missions.
- ✓ **S'appuie** sur le bénévole pour enrichir et améliorer ses projets.
- ✓ **Propose** au bénévole une activité conforme à ses aspirations et à ses compétences.
- ✓ **Assure** un accompagnement et une formation par un responsable compétent.
- ✓ **Est à l'écoute** des suggestions et des besoins du bénévole.
- ✓ **Envoie** gracieusement les lettres d'information et de communication de l'Adapei.
- ✓ **Invite** le bénévole à son assemblée générale et à ses commissions.

LES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES DE L'ASSOCIATION

- ✓ **Garantir** au bénévole la couverture d'une assurance de responsabilité civile, indemnisation des dommages corporels, pour lui-même et pour autrui, dommages aux biens dans le cadre des activités confiées.
- ✓ **Indemniser** les éventuels frais engagés après accord préalable et fournir tout justificatif nécessaire à la déduction fiscale.

Pièces à fournir :

- Pièce d'identité Recto - Verso
- Extrait de casier judiciaire n° 3

Consentement :

J'autorise l'Association Adapei de la Sarthe à utiliser l'adresse mail fournie pour communiquer avec moi.

- Oui Non

J'autorise l'Association Adapei de la Sarthe à transmettre mes coordonnées à ses différents établissements et services dans le cadre d'un besoin précis ou ponctuel pour assurer une activité.

- Oui Non

Fait à : _____ le : _____

Signature du bénévole
Ou de son représentant

Signature de la
Présidente

*Une copie de ce formulaire sera retournée au bénévole **après validation du conseil d'administration** et signature de la présidente.*

Cette charte est valable par tacite reconduction.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Devenir BENEVOLE

à l'Adapei de la Sarthe

ENSEMBLE, ALLONS ENCORE PLUS LOIN



Siège Social Adapei
19, rue de la Calandre
72021 LE MANS CEDEX 2

02 43 14 30 70
accueil@adapei72.asso.fr
<http://www.adapei72.asso.fr/>



Affiliée à l'Unapei reconnue d'utilité publique par décret du 30 août 1963

Je soussigné(e) _____

(Nom / prénom)

Adresse : _____

Téléphone : _____

Adresse mail : _____

Nom/Prénom du représentant par délégation :

Parent / proche de (personne accompagnée) : _____

Accompagné(e) par l'établissement : _____

Secteurs et domaines d'activités sur lesquels je peux apporter mon aide :

Selon les termes précisés dans la charte complète du bénévolat que j'ai reçue, lue et dont j'accepte les conditions, je souhaite devenir bénévole pour l'Adapei de la Sarthe, de la manière suivante :

Dans l'établissement stipulé ci-après uniquement :

Dans tout établissement et service de l'ADAPEI de la Sarthe et j'autorise la communication de mes coordonnées aux établissements intéressés par l'intervention d'un bénévolat auprès des personnes, pour qu'ils me contactent directement.

Actions auprès des personnes accueillies en établissement

- Entretien du linge (travaux de couture)
- Aide à l'animation d'ateliers (peinture, bricolage, cuisine, jardinage...)
- Accompagner des sorties ou des transferts
- Participer à l'organisation des activités festives
- Accompagner des activités d'animations & de loisirs

Actions auprès des familles

- Ecoute, aide et information

Actions auprès de l'Association pour participer au fonctionnement de certaines commissions ou à l'organisation de manifestations locales / établissements

- Groupes de travail, commissions
- Aider au fonctionnement de l'association (pour toute organisation d'évènements)
- S'investir dans le conseil d'administration après immersion

Autre(s) action(s) que vous souhaiteriez proposer/animer :
